

# COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

## ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Jacques-Olivier BÉGOT, Philippe BÜTTGEN, Mildred GALLAND-SZYMKOWIAK,  
Gweltaz GUYOMARC'H, Mélanie PLOUVIEZ, Gabrielle RADICA,  
Arnaud TOMES, Laetitia VIDAL

**Coefficient :** 3

**Durée :** 6 heures

**Sujet :** La connaissance et la croyance

### I. ANALYSE DES NOTES

Le niveau global pour l'épreuve écrite de philosophie a été jugé correct, quoique moins satisfaisant que l'an passé. La moyenne de l'épreuve baisse ainsi de presque un demi-point (8,46/20 pour la session 2015, 8,84/20 pour la session 2014).

Les notes se distribuent de 0 à 19. Le nombre des copies indigentes (notées entre 0 et 3) reste relativement faible : 24 sur 712. En revanche, le nombre de copies médiocres, sanctionnées par des notes allant de 4 à 7, augmente nettement : 297 sur 712, soit plus de 40% des copies. Ces copies en sont restées le plus souvent, faute d'une analyse définitionnelle suffisante, à une opposition caricaturale de la science et de la religion, sans construction de problème ni orientation philosophique. Un peu plus d'un tiers des copies (277 sur 712) correspond à des prestations moyennes, qui ont reçu des notes comprises entre 8 et 10. Ces copies combinent des défauts persistants de méthode avec, toutefois, une interrogation quant à la nature de la différence entre croyance et connaissance. Le nombre de copies ayant reçu une note supérieure à 10/20 baisse : 170 contre 194 l'an passé. 143 candidat-e-s ont obtenu une note comprise entre 11 et 15. Ces copies présentent une certaine maîtrise de l'exercice de la dissertation. On y trouve les distinctions attendues, ainsi qu'une construction de problème et un raisonnement démonstratif appuyé sur des références plus ou moins maîtrisées. 21 copies correspondent à de très bonnes dissertations ayant obtenu 16 et 17 ; 6 d'excellentes copies ayant obtenu 18 et 19.

Comme en 2014, les notes obtenues à l'épreuve écrite de philosophie sont concordantes avec les résultats d'ensemble du concours : la moyenne à l'épreuve écrite de philosophie des 63 admissibles est de 14,09/20, avec 28 admissibles ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15 à l'écrit. La moyenne pour l'épreuve écrite de philosophie des 25 admis-e-s s'élève quant à elle à 14,84/20 avec 16 admis-e-s ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15 à l'écrit. Ces données montrent combien il est important pour les candidat-e-s au concours B/L se préparer à l'épreuve de philosophie.

### II. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE SUJET

La tournure classique du sujet proposé semble avoir déstabilisé bon nombre de candidat-e-s. Alors que « L'exception » avait, en 2014, suscité des traitements amples s'efforçant de parcourir différents domaines, « La connaissance et la croyance » a fait l'objet d'un traitement massivement

et unilatéralement épistémologique, réduisant la connaissance à la connaissance scientifique. Les candidat-e-s ont par ailleurs eu tendance à proposer un traitement très général du sujet, « la connaissance » et « la croyance » se faisant face tout au long de la copie, sans que soient pris en compte les différents sens possibles de chacune des deux notions. Les différents visages de la croyance ont ainsi été largement négligés, de même que les différentes modalités de la connaissance. Enfin, ce sujet à notions coordonnées a souvent favorisé l'adoption d'un plan-type qui aurait pu être appliqué à n'importe quel autre couple conceptuel. Le plan le plus couramment adopté a ainsi consisté à commencer par opposer les deux notions, avant de s'apercevoir qu'elles présentaient un ensemble de points communs justifiant, pour finir, de les aborder dans une vague relation de complémentarité, voire de les confondre purement et simplement.

Face à un sujet de ce type, rappelons aux candidats qu'il est inutile de fétichiser le « et » ou de lui chercher des intentions cachées : opposition, réunion... Si un « et » dans un sujet doit avoir par lui-même une signification, celle-ci réside dans l'invitation à construire différents *plans de comparaison* entre les notions proposées, et à comparer ces plans entre eux. L'esprit est toujours capable de placer plusieurs notions sous son regard ; ce qui importe est ce qu'il voit ensuite. Comme on va le voir, les plans de comparaison étaient nombreux : la connaissance et la croyance du point de la certitude, de la vérité, de la raison.

### III. CONSEILS DE METHODE

Les éléments discriminants pour la notation demeurent les mêmes que les années précédentes.

#### 1. *La précision des analyses*

Les bonnes copies sont celles qui ont pris le temps et la peine d'effectuer une analyse précise et rigoureuse des termes du sujet. Rappelons que l'analyse définitionnelle ne consiste pas à se doter dès le début d'une définition unique de la notion. Il convient au contraire de construire plusieurs définitions de chacun des termes du sujet et de les confronter jusqu'à aboutir à un problème. Il ne pouvait donc suffire de parler de la croyance et de la connaissance en général. Il n'était guère plus pertinent de réduire la croyance à la seule foi et la connaissance à la seule connaissance scientifique dans une opposition caricaturale de la religion et de la science.

Pour éviter les généralités et les réductions, il était nécessaire de partir de l'analyse – et non simplement de la mention – d'exemples, aussi divers que possibles, de croyances. Les différences sont grandes entre la suspicion, la simple supposition, la présomption liée à l'habitude, la prévision, la confiance donnée, les superstitions et la foi. Toutes pourtant sont bien des croyances. De même, il était nécessaire de déployer les différentes modalités de la connaissance et de prendre en compte les modes de connaissance qui ne relèvent pas de la connaissance scientifique. Grammaticalement, la règle de base est de ne pas se contenter de l'article défini que propose le sujet : *la* connaissance, *la* croyance... Le traitement de la question commence lorsque l'on est capable d'écrire « *une* connaissance » ou « *les* croyances ». En l'occurrence, cette confrontation à la pluralité permettait de s'ouvrir au problème, insuffisamment traité par les candidat-e-s, des *degrés* de croyance et de connaissance.

Les candidat-e-s auraient également pu utiliser leurs connaissances en langues étrangères – apportées par la formation généraliste de la khâgne – pour amorcer la réflexion. Il y a, en allemand, un seul terme pour désigner la croyance, *der Glaube*, qui supporte un usage tant

épistémique (l'opinion, l'assentiment logique) que religieux (la foi, l'adhésion religieuse). Le français et l'anglais disposent au contraire de deux termes :  *croyance/foi, belief/faith*. Pour autant, ces deux couples ne se recoupent pas strictement : *a belief* désigne un état d'esprit d'assentiment détaché du champ religieux tandis que *la croyance* est porteuse de cette même acception logique (la croyance-opinion, *croire que*), éventuellement combinée à une acception religieuse (la croyance-foi, *croire en*).

Faute d'un travail suffisant de distinction, la croyance a été fréquemment confondue avec l'erreur. Les croyances ne sont pourtant pas toutes fausses : la proposition « Je crois qu'il pleut » peut être vraie s'il s'avère qu'il pleut. Ont dès lors été valorisées les copies qui s'efforçaient de déterminer un critère de différenciation prenant en compte la possible *vérité de la croyance*. La plupart des copies moyennes sont ainsi parvenues à définir la connaissance comme une croyance vérifiée. On a pu lire ainsi : « Prenons la proposition “ il pleut ” : je peux soit savoir que cette proposition est vraie (par exemple, en en faisant l'expérience, en voyant ou sentant actuellement la pluie), soit croire à cette proposition (en ayant l'impression d'entendre les gouttes d'eau tomber sur le toit). La croyance n'est que probablement vraie. Lorsque je crois, je prends quelque chose pour vrai mais cette chose porte en elle la possibilité d'être fausse (il se peut que le bruit que j'entends ne soit pas celui de la pluie, mais celui des feuilles mortes tombant des arbres) ». Une excellente copie est parvenue, en prenant appui sur la définition platonicienne de la connaissance dans le *Théétète* (201c), à dégager la condition de justification qui différencie connaissance et croyance : « Une croyance vraie demeure une croyance, mais qu'en est-il d'une croyance vraie et justifiée ? Si je crois que quelque chose est vrai et que je suis capable de le justifier rationnellement, alors cette croyance vraie justifiée est une connaissance. La Terre tourne autour du soleil, j'y crois et je peux l'expliquer par les forces de la mécanique newtonienne, j'ai là une connaissance. La connaissance se trouve ainsi à l'intersection de la croyance, de la vérité et de la justification, à distance d'une opposition simple à la croyance ». D'une manière générale, le nombre de candidat-e-s maîtrisant la définition standard de la connaissance comme croyance vraie justifiée a paru étonnamment bas.

Une autre erreur fréquente a consisté à assimiler rapidement croyance et irrationalité. Certain-e-s candidat-e-s ont ainsi considéré que la simple mention de Dieu dans un texte philosophique suffisait à verser la réflexion de son auteur du côté de la croyance, si ce n'est de la foi par-delà toute rationalité. Le traitement du sujet s'en trouvait considérablement appauvri, les idées de « raisons de croire », de « croyances raisonnables » ou de « foi rationnelle » ne pouvant dès lors émerger. Quelques bonnes copies sont au contraire parvenues à dégager la rationalité à l'œuvre dans la croyance, et ce jusque dans l'adhésion aux croyances religieuses, en prenant appui en particulier sur le célèbre fragment de Pascal sur le pari.

Autre erreur répandue : l'affirmation, non prouvée ni même interrogée, selon laquelle la croyance est affaire de choix et de liberté. À la faveur d'une détermination rapide de la croyance comme subjective, opposée à l'objectivité de la connaissance, un grand nombre de candidat-e-s ont présupposé qu'il était possible de croire à volonté. Une analyse du fait religieux, de la superstition, de la diffusion des rumeurs, etc., aurait pu facilement les prémunir contre une telle présupposition. Une copie demande, en résumant les inquiétudes de beaucoup d'autres : « Faut-il choisir entre connaissance et croyance ? ». Le problème est bien plutôt de savoir si on le *peut*. Autrement dit : si tant est que nous puissions exercer une certaine forme de contrôle sur nos croyances, est-il possible de croire quelque chose par l'effet de notre seule volonté ? Décide-t-on de croire ? Délibère-t-on avant de croire ? La croyance est-elle l'expression d'une rationalité

pratique ? Ces éléments demandaient à être interrogés, au lieu d'être présupposés sans examen.

Dernière approximation observée dans de très nombreuses copies : la reconduction, sans justification, des hypothèses scientifiques à de simples croyances, en vue de démontrer que la connaissance scientifique ne peut s'expurger totalement des croyances dans la mesure où elle se fonde sur elles. Le scientifique qui émet une hypothèse et met ensuite en œuvre des expériences conduisant à sa validation ou à son invalidation fait-il acte de croyance ? Là encore, il convenait d'interroger ce qui, dans de trop nombreuses copies, demeurait simplement posé et présupposé.

Ont à l'inverse été valorisées les copies qui sont parvenues à distinguer la croyance-opinion (*croire que*) et la croyance-foi (*croire en*) dans leurs rapports respectifs à la connaissance. Ont été également valorisées les copies qui sont parvenues à démêler entre facteur psychologique de la croyance (la croyance comme attitude mentale du croyant, le fait de croire) et facteur propositionnel de la croyance (la croyance comme contenu de pensée, ce qui est cru), l'un et l'autre engageant des rapports distincts à la fausseté et à la vérité.

## ***2. Le construction des problèmes***

Rappelons qu'un problème en philosophie ne saurait se réduire à une question rhétorique ou formelle, non plus qu'à une suite désordonnée de questions. Un problème n'est pas l'énoncé d'une *doxa* suivi d'un point d'interrogation (du type : de la connaissance ou de la croyance, laquelle est supérieure ?). Un problème n'est pas davantage la simple reprise formelle de l'énoncé du sujet, reprise formelle qui plus est applicable à l'identique pour tout autre sujet à notions coordonnées (du type : connaissance et croyance sont-elles opposées ? Ou bien se confondent-elles ?).

La si souvent invoquée "problématique" consiste en la construction d'un problème philosophique, c'est-à-dire en l'exposé d'une contradiction *pour la raison*. Pour que le problème soit philosophique, il faut 1/ que ce soient des thèses *rationnelles* qui soient mises en tension par leur exclusion réciproque ; 2/ que soient exposées les raisons qui justifient que l'on ne puisse abandonner aucun des deux membres de l'alternative. C'est cette double condition que ne respectaient pas les tensions simplement descriptives du type : la connaissance scientifique détruisant les croyances, les progrès de la première aurait dû conduire à une diminution, voire à une disparition, des secondes ; or ce n'est pas le cas.

Pour construire un problème philosophique, il est utile de dégager du travail préalable d'analyse définitionnelle un concept-tiers permettant d'articuler les concepts de connaissance et de croyance et de dépasser d'emblée l'écueil d'une exclusion mutuelle, dont il était ensuite difficile de s'extraire. Certaines bonnes copies, partant de la définition de la connaissance et de la croyance comme deux modes du tenir pour vrai, ont utilisé l'idée de vérité comme troisième terme et sont parvenues à reformuler le problème des délimitations respectives de la connaissance et de la croyance à partir d'une interrogation sur les rapports que l'on peut avoir avec la vérité. D'autres bonnes copies ont réussi à dépasser l'opposition naïve entre certitude de la connaissance et incertitude de la croyance en analysant l'adhésion et la conviction qui accompagnent la croyance. À partir d'une telle redéfinition de la croyance et de la connaissance comme deux types de certitude, il leur était possible de reformuler le problème de leurs rapports comme problème philosophique de l'assentiment. D'autres concepts-tiers pouvaient être tout aussi opératoires dans la construction de la problématique, à condition toutefois de ne pas être simplement cités en introduction, mais approfondis, détaillés, critiqués : pensons encore à la

question de la rationalité des croyances, ou à la probabilité.

### ***3. La progressivité du raisonnement***

Précision préalable : un nombre important de candidat-e-s ont fait précéder chacune des parties de leur dissertation d'une annonce de plan souvent très rigide. L'effort ne peut être blâmé, mais il ne sert à rien de pousser le formalisme à ce point. L'annonce d'une progression à la fin de l'introduction suffit.

On doit déplorer la très grande uniformité des démonstrations adoptées par les candidat-e-s. De très nombreux candidat-e-s ont adopté un plan formel qui aurait convenu pour tout autre sujet à notions coordonnées et n'ont donc pas traité le sujet proposé en sa singularité. Le plan le plus fréquemment adopté a ainsi été : I. Opposition de la connaissance et de la croyance ; II. Points communs, rapprochements, liens ; III. Complémentarité de la connaissance et de la croyance, voire – plus gênant – identité de l'une à l'autre. Il n'existe aucune structure d'argumentation duplicable quel que soit le sujet. Le "plan" si redouté des candidats doit au contraire être spécifique au sujet proposé : c'est une invitation à la créativité qui est ici lancée.

La variante la plus fréquente a consisté en un plan axiologique dont le rapport de la session 2014 avait pourtant déjà souligné les faiblesses : I. Supériorité présentée comme évidente de la connaissance sur la croyance ; II. Remise en cause de cette hiérarchisation ; III. « Réhabilitation » supposée nécessaire de la croyance (souvent ramenée à la foi religieuse), finissant parfois par une apologie maladroite de la religion, seul moyen de donner du sens à nos vies ou de « réenchanter le monde ». Rappelons une nouvelle fois que la composition de philosophie n'a pas pour but la prise de position en faveur de telle notion contre telle autre. Réfléchir aux rapports de la connaissance et de la croyance ne se réduit pas à évaluer l'une et l'autre notions, encore moins à justifier une hiérarchie ou à proposer un arbitrage.

Seul le travail d'analyse permet d'éviter l'écueil d'un traitement formel ou axiologique du sujet. Comme il a été déjà dit dans le précédent rapport, le problème exposé en introduction joue de ce point de vue un rôle central et en quelque sorte génétique pour l'ensemble de la dissertation. L'intérêt et la densité du problème déterminent la qualité du développement comme sa progressivité. Ainsi certaines copies sont-elles parvenues à construire un raisonnement en partant d'une interrogation sur le critère permettant de distinguer la connaissance de la croyance et en examinant cette question d'abord sur le plan de leurs objets, puis de leurs méthodes, enfin des désirs qui les inspirent. Si un tel plan n'est pas parfait, il a toutefois le mérite d'éviter le balancement stérile entre pure opposition et mélange flou des deux concepts.

### ***4. La maîtrise des connaissances***

Un nombre trop important de candidat-e-s se méprennent sur l'usage qui doit être fait des références philosophiques.

Les auteurs ne constituent pas des arguments d'autorité. Il ne sert à rien – il est même contre-productif – de se référer à un auteur en mentionnant son nom entre parenthèses comme si cette simple mention pouvait suffire à démontrer la pertinence de ce qui est avancé. La mention des différentes positions défendues au cours de l'histoire de la philosophie n'est pas davantage suffisante et, bien loin de l'aider, empêche souvent le ou la candidat-e de construire une réflexion personnelle. Ces références à peine ou mal développées sont aussi celles qui

reviennent le plus souvent (Weber et le « désenchantement du monde », Popper et la « réfutabilité », Comte et les « trois états », Galilée et l'héliocentrisme, pour ne pas évoquer la Caverne de Platon ou le doute cartésien).

Dans une dissertation de philosophie, on se réfère, non à un nom d'auteur, ni même aux positions qu'il a pu défendre, mais à une unité textuelle précisément délimitée qui doit préalablement avoir été lue. Les candidat-e-s sont donc invité-e-s à approfondir leurs références au lieu de les multiplier. On se souvient par exemple d'une très bonne copie, capable de convoquer aussi bien la théorie kantienne de la connaissance que l'idée kantienne d'une foi pratique, qui découle de l'impossibilité d'une connaissance théorique de Dieu et de la nécessité pour la raison de donner sens à l'idée de Souverain Bien.